



AVANT PROJET DEFINITIF

« Infrastructures de recharge pour véhicules électriques »

Commune de SOMMERVIEU

« Rue Saint Pierre »





Projet « BORNE DE RECHARGE » - Commune de SOMMERVIEU

CONTACT REUNION MAIRIE – INFORMATIONS GENERALES

CONTACTS

REUNION DU 11/01/2017

- MOITIE Jean-Baptiste – Technicien service « Réseau Electricité »
Tél : 02.31.06.23.92 – Mail : jbmoitie@sdec-energie.fr
- LAPORTE Bruno – Maire Adjoint
Tél : 06.61.24.19.89 – Mail : adjoint1.sommervieu@gmail.com

INFORMATIONS GENERALES

- Numéro de dossier SDEC : 17IRV0008
- Réalisation des travaux :
→ Mars 2017
- Coordonnées Lambert 93 :
→ Longitude (X) : 434538
→ Latitude (Y) : 6916411
- Niveau de réception : ORANGE (-111dBm H+)
- Zone périmètre classée : Non
- Dispositif de détection de présence : Non
- Zone de barème branchement (ENEDIS) : 1
- Nombre de bornes souhaitées par la commune : 1
→ Recharge accélérée (puissance 22 kVA)

Projet « BORNE DE RECHARGE » - Commune de SOMMERVIEU

PLAN DE SITUATION





 Emplacement « Borne de recharge »
Rue Saint Pierre – SOMMERVIEU

Coordonnées GPS

Longitude (X) : - 0,6497423

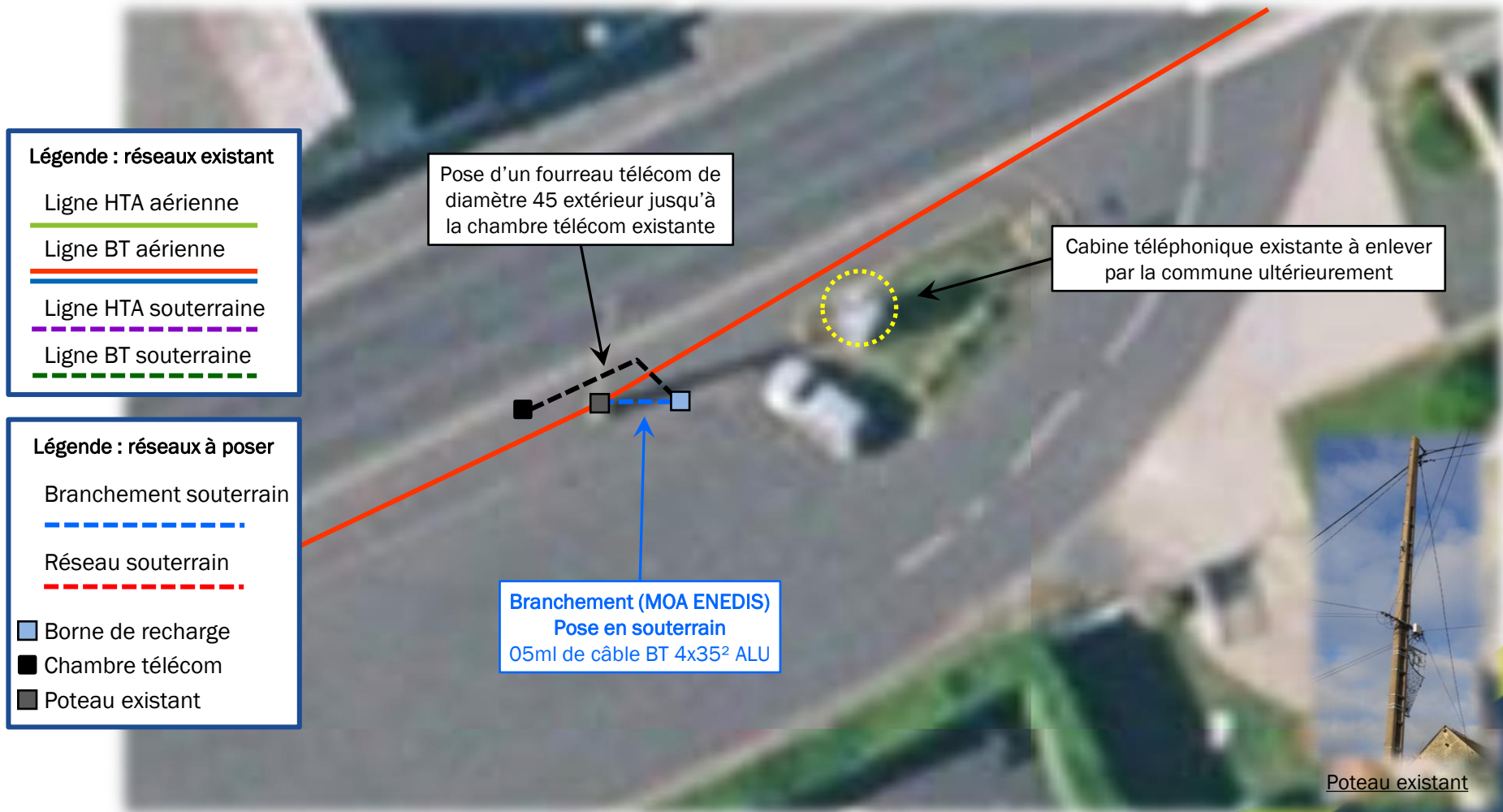
Latitude (Y) : 49,2920929

 Eglise « Saint Pierre »

 Rue Saint Pierre

Projet « BORNE DE RECHARGE » - Commune de SOMMERVIEU

PLAN POUR ETUDE – POSTE BOURG



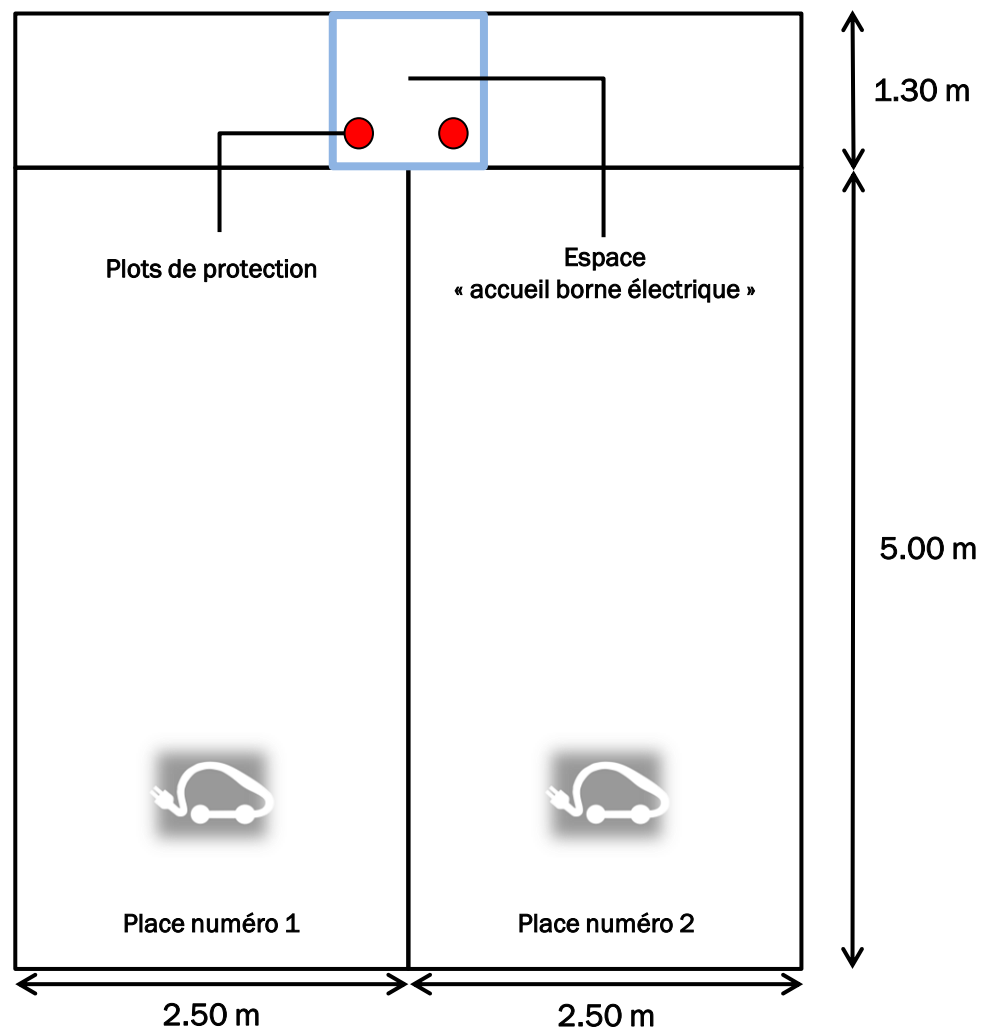
Projet « BORNE DE RECHARGE » - Commune de SOMMERVIEU

PHOTO MONTAGE – BORNE DE RECHARGE



Projet « BORNE DE RECHARGE » - Commune de SOMMERVIEU

DIMENSIONNEMENT – ACCUEIL BORNE ÉLECTRIQUE





Projet « BORNE DE RECHARGE » - Commune de SOMMERVIEU

FICHE FINANCIERE

INFORMATIONS TECHNIQUES

Zone de barème branchement : 1

Marché de pose : Lot n°1 (INEO)

Extension Electrique (MOA ENEDIS) : Non

INFORMATIONS BORNE(S) DE RECHARGE

Dispositif de détection de présence de véhicule : Non

Protection contre l'air salin : Non

Réfection de la voirie : Non

PRESTATION / COÛT	HT	CHARGE COMMUNE	CHARGE HT SDEC
Branchement (Enedis) *	1 798 €	237 €	842 €
Fourniture d'une borne de recharge (ATOMELEC)	4 856 €	1 068 €	3 788 €
Pose d'une borne de recharge (INEO)	1 837 €	404 €	1 433 €
Coordination SPS	45 €	10 €	35 €
Maîtrise d'Œuvre	847 €	186 €	661 €
COÛT TOTAL	9 383 €	1 905 €	6 759 €

* : Part couverte par le tarif = 719 € / La TVA est avancée par le SDEC ENERGIE



Projet « BORNE DE RECHARGE » - Commune de SOMMERVIEU

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

INFORMATION(S) SDEC ENERGIE

- Les bornes de recharge à installer par le SDEC ENERGIE posséderont deux prises de courant, elles devront rester accessibles pour les deux véhicules à tout moment.
- Lors des travaux, l'entreprise INEO posera, en attente, un fourreau TELECOM de diamètre 45 extérieur au minimum jusqu'à la chambre télécom existante (voir page 04). En effet, par rapport à l'accessibilité au réseau GPRS (-111dBm → réseau faible), des travaux de génie-civile sont nécessaires afin de raccorder la borne de recharge en réseau filaire.
- Le deuxième emplacement évoqué lors de la réunion (rue des sources) présente de nombreux désavantages (trois places de parking à utiliser, traverser la route en réseau souterrain, trouver un point de raccordement pour le réseau filaire, borne moins visible et moins proche du centre bourg).
- **Coordination des travaux :**
 - Pose de la borne de recharge (SDEC ENERGIE) ;
 - Réalisation du branchement électrique (ENEDIS) ;
 - Finalisation du projet : revêtement, peinture et signalisation (SDEC ENERGIE) ;
 - Réalisation d'une liaison TELECOM (ORANGE).
- Un modèle de délibération valant acte d'engagement ainsi qu'un arrêté municipal vous sont transmis avec cet Avant-Projet-Définitif.



Projet « BORNE DE RECHARGE » - Commune de SOMMERVIEU

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

INFORMATION(S) COMMUNE

- La commune ne souhaite pas l'installation d'un dispositif de détection de présence de véhicule.
- La commune met à disposition du SDEC ENERGIE, à titre gratuit, le domaine public nécessaire à l'infrastructure de la borne de recharge implantée à « SOMMERVIEU – Rue Saint Pierre » et représentant une surface de 32 m².

INFORMATION(S) SOUS RESERVES

- Cet Avant-Projet-Définitif est valable sous réserve de la capacité du réseau électrique à recevoir ce nouvel ouvrage.
- Cet Avant-Projet-Sommaire est valable sous réserve de la délibération favorable de la commune pour le transfert de compétence au SDEC ENERGIE.